

OUA/CSTR - SAFGRAD

**RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CULTURES
VIVRIERES DANS LES ZONES SEMI-ARIDES**

Commission Scientifique, Technique et de Recherche de l'Organisation de l'Unité Africaine

et

**INSTITUT D'ECONOMIE RURALE
IER, Mali**

*Rapport National du Programme sur
les Services d'Appui et de Financement
de la Production Agricole :*

***Cadre de travail, Leçons Apprises, Meilleures pratiques,
Domaines d'Activités Pilotes***

Bibliothèque UA/SAFC...D
01 BP. 1783 Ouagadougou C1
Tél. 30 - 60 - 71 / 31 - 15 - 98
Burkina Faso

Programme sur les Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole
Financé par USAID/AFR/SD/ANRE

4050



Rapport n° 6 préparé par IER/ECOFIL, Mali

Mai 2001



SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	ii
I. INTRODUCTION.....	1
II. CADRE DE TRAVAIL.....	3
2.1 Comité National de Travail.....	3
2.1.1. Composition.....	3
2.2. Base de connaissances.....	5
2.3. Principes et idées directrices.....	6
2.4. Plan d'Actions.....	6
2.5. Partenariat.....	14
III. RECHERCHE ET VULGARISATION.....	14
3.1. Recherche.....	14
3.1.1. Leçons et enseignements.....	14
3.1.2. Meilleures pratiques.....	14
3.2. Vulgarisation.....	15
3.2.1. Leçons et enseignements.....	15
3.2.2. Meilleures pratiques.....	16
IV. INTRANTS, EQUIPEMENTS, INFRASTRUCTURES.....	18
4.1. Intrants.....	18
4.1.1. Leçons et enseignements.....	18
4.1.2. Meilleures pratiques.....	18
4.2. Equipements.....	19
4.2.1. Leçons et enseignements.....	19
4.2.2. Meilleures pratiques.....	19
4.3. Infrastructures.....	19
4.3.1. Leçons et enseignements.....	19
4.3.2. Meilleures pratiques.....	19
V. INFORMATION, FORMATION.....	20
5.1. Information.....	20
5.1.1. Leçons et enseignements.....	20
5.1.2. Meilleures pratiques.....	20
5.2. Formation.....	21
5.2.1. Leçons et enseignements.....	21
5.2.2. Meilleures pratiques.....	21
VI. SERVICES DE FINANCEMENT.....	22
6.1. Leçons et enseignements.....	22
6.2. Meilleures pratiques.....	22
VII. DOMAINES D'ACTIVITES PILOTES.....	23
7.1. Recherche et vulgarisation.....	23
7.1.1. Recherche.....	23
7.1.2. Vulgarisation.....	23
7.2. Intrants, Equipements et infrastructures.....	23
7.2.1. Intrants.....	23
7.2.2. Equipements.....	24
7.2.3. Infrastructures.....	24
7.3. Information et formation.....	24
7.3.1. Information.....	24
7.3.2. Formation.....	24
7.4. Services de financement.....	24
VIII. ACTIVITES PILOTES PRIORITAIRES.....	25
8.1. Activité pilote I.....	25
8.2. Activité pilote II.....	26
8.3. Activité pilote III.....	27

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

PASACOO	Projet d'Appui aux Structures Associatives et Coopératives
CAS	Cellule d'Appui et de Suivi
CVECA	Caisse Villageoise d'Épargne et de Crédit Autogérées
AV	Association Villageoise
AVB	Agent de Vulgarisation de Base
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CAECE	Caisse Associative d'Épargne et de Crédit des Entrepreneurs
CFA	Communauté Financière d'Afrique
CMDT	Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CNU	Commission Nationale des Utilisateurs
CPS	Centre de Prestation de Service
CRRA	Centre Régional de la Recherche Agronomique
CRU	Commission Régionale des Utilisateurs
FAAF	Fonds d'Appui aux Activités des Femmes
IER	Institut d'Économie Rurale
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
ON	Office du Niger
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Producteurs
PAPME	Projet d'Appui à la Petite et Moyenne Entreprise
PNVA	Programme National de Vulgarisation Agricole
SAFPA	Service d'Appui et de Financement de la Production Agricole
SFD	Système Financier Décentralisé
SFD	Système Financier décentralisé
SSN	Service Semencier National
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
URDOC	Unité de Recherche et de Documentation des Opérations Culturelles
USAID	Agence des États Unis pour le Développement International
VRES	Valorisation des Ressources en Eaux de Surfaces

I. INTRODUCTION

Le programme de renforcement des prestations des Services d'Appui et de Financement de la Production Agricole (SAFPA) s'inscrit dans le cadre global du transfert des services d'appui et de financement agricole du secteur public au secteur public. La nécessité d'un tel transfert découle du fait que les efforts du secteur public d'appuyer la production agricole au cours de la dernière décennie, n'ont pas été couronnés de succès.

Les services qui font l'objet du programme SAFPA concernent principalement les services tels que la vulgarisation agricole, les semences, les engrais, les pesticides, les équipements et matériels, les services vétérinaires, la gestion de la terre et des eaux, le contrôle de qualité des intrants et matériel agricole, la commercialisation et la transformation des produits agricole, le financement agricole, etc...

Le SAFPA a pour but d'améliorer la capacité des entreprises agricoles et non agricoles afin d'accroître leur productivité ainsi que les revenus et emplois des populations. Les objectifs du SAFPA sont :

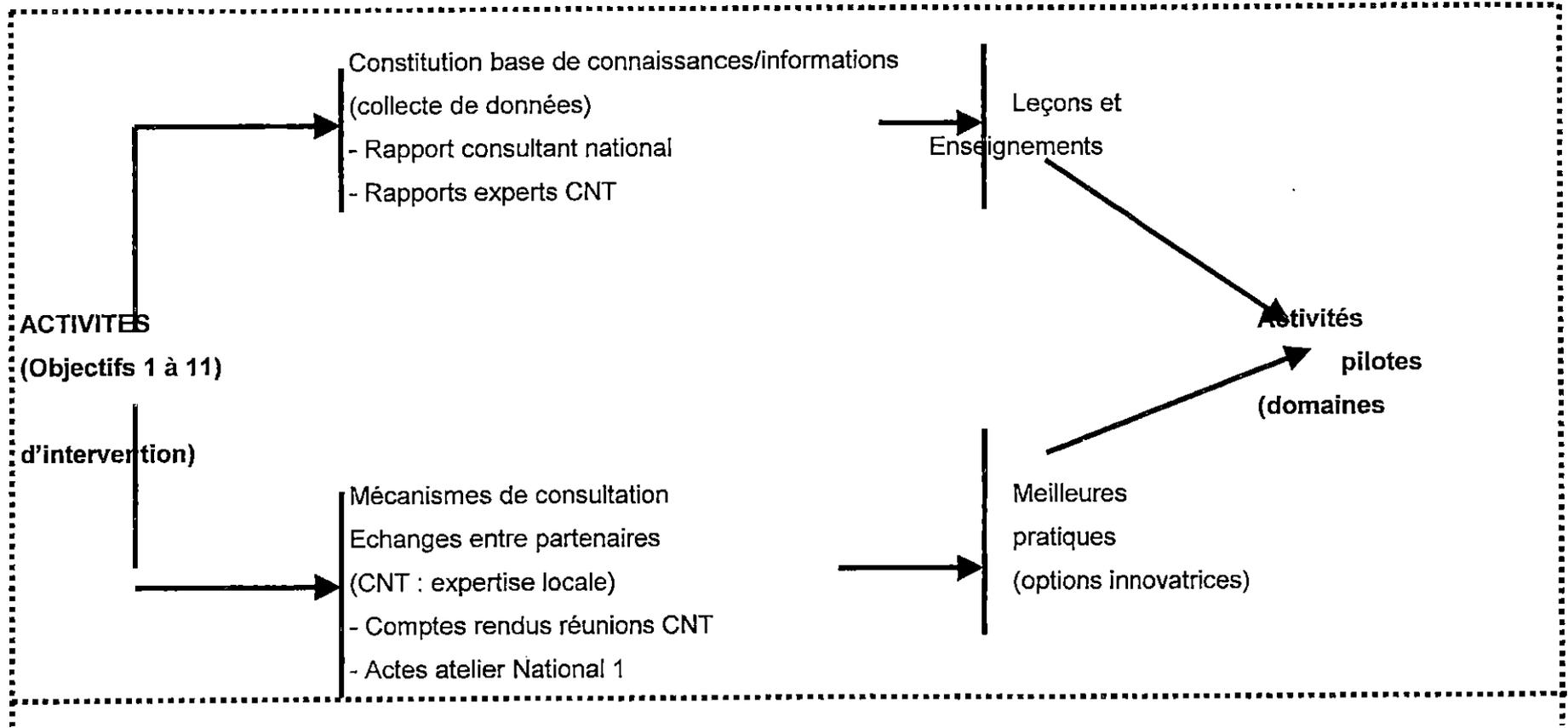
- ❖ élaborer un cadre, y compris des principes, permettant d'orienter les efforts de renforcement de l'approvisionnement en services d'appui et de financement de la production agricole ;
- ❖ concevoir, tester et promouvoir des options novatrices pour améliorer les services d'appui et de financement de la production agricole à travers le renforcement des partenariats, des réseaux et du développement de capacité ;
- ❖ développer des mécanismes d'identification et d'échange d'expériences issues des meilleures pratiques et de stratégies novatrices pour assurer les services d'appui et de financement de la production agricole.

Dans la perspective d'atteindre ces objectifs, une matrice de planification de 14 objectifs, assortis d'activités, de calendrier et de résultats attendus, a été élaboré.

L'ensemble du processus de mise en œuvre du programme SAFPA et de l'opérationnalisation de la matrice de planification illustré par le graphique 1.1, est examiné dans les pages suivantes.

Graphique 1.1. Schéma de mise en œuvre du programme SAFPA

PHASE I : ETABLISSEMENT DU CADRE DE TRAVAIL ET D'ACTION (Rapport National)



PHASE II : PROMOTION DES OPTIONS INNOVATRICES PAR L'EXECUTION D'ACTIVITES PILOTES (Objectifs 12 à 14)

II. CADRE DE TRAVAIL

Le cadre de travail requis pour la mise en œuvre du programme SAFPA nécessite un certain nombre de points importants, notamment :

- ❖ la mise à contribution de l'expertise des membres du Comité National de Travail ;
- ❖ le développement d'une base de données et de connaissances sur les différents types de services d'appui et de financement ainsi que les acteurs qui y sont impliqués ;
- ❖ l'identification de pratiques novatrices, de nouvelles façons plus efficaces d'assurer les SAFPA ;
- ❖ la documentation sur les différentes leçons tirées des expériences réussies ;
- ❖ le développement des options, des stratégies et même des programmes en partenariat avec l'USAID et d'autres bailleurs de fonds ;
- ❖ le renforcement des liens de partenariat tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

2.1. Comité National de Travail

Le mandat des membres du CNT s'articule entre autres autour de :

- ❖ l'élaboration d'un plan d'action;
- ❖ la mise en place d'un mécanisme de coordination pour faciliter l'appui et le financement du milieu rural;
- ❖ l'harmonisation des activités des partenaires pour éviter la duplication et créer une synergie.

Un certain nombre de principes régissent le fonctionnement du CNT. Il s'agit en particulier des aspects suivants :

- ❖ accorder une plus grande priorité à l'expertise locale pour réaliser les activités du projet ;
- ❖ rendre flexible l'implication d'autres personnes ressources ou institutions au CNT ;
- ❖ consolider aussi les rencontres informelles au niveau du CNT en invitant des responsables d'institutions susceptibles d'apporter leurs expériences par rapport à un problème donné ;

2.1.1. Composition

Sur la base des acteurs impliqués dans les SAFPA (recherche, vulgarisation, banques, services financiers décentralisés, université, le secteur privé) le groupe suivant a été constitué pour représenter le CNT.

Liste des membres du Comité National de Travail (CNT)

N°	Noms et Prénoms	Adresses	Profession
1	Massa COULIBALY	GREAT/Université du MALI, Tel. 23.18.95 / 20.38.52 /74.22.20 BP.E 1255 BAMAKO	Universitaire, Maître-assistant, professeur d'Econométrie à la FASEJ
2	Bakary Sékou COULIBALY	SAFGRAD/MALI, Tel. 21.59.04 Bakary.Coulibaly@ier.ml	Agro-économiste, Coordinateur de l'UF
3	Bino TEME	DS/IER. BP 258 Bamako Bino.Teme@ier.ml	Directeur Scientifique IER
4	Bréhima Keno TRAORE	JEMENI, Tél. 21.30.74; 74.35.13	Spécialiste Micro-finance
5	Bréhima COULIBALY	Délégué des producteurs, Office du Niger	Producteur à l'Office du Niger
6	Hawa Sow DEMBELE	Réseau Yiriba Suma, BP. E 2219, Tel. 29.92.23	Membre ONG, Directrice de réseau d'ONGs
7	Joseph NIAMBA	SMIAS/COMADIS, Tel. 32.09.02, 23.06.95	Commerçant Intrants (engrais, produits phytosanitaire)
8	Malick BAGAYOKO	SEDIMA, Tel. 21.40.62	Commerçant équipements agricoles
9	Mamadou OUOLOGEM	CAS/SFD Tél. 23.70.01, BP. 234 Bamako E-mail : cassfd_ml@yahoo.fr	Agent Cellule d'Appui et de Suivi, Systèmes Financiers Décentralisés.
10	Manda Sadio KEITA	IER/SAFGRAD, Tel. 21.59.04 Manda.Keita@ier.ml	Agro-économiste, Informaticien, Chargé de Programme SAFGRAD
11	Niama Nango DEMBELE	PASIDMA, Tel. 22.17.71	Agro-économiste, Ph.D., Coordinateur PASIDMA
12	Ousmane SANOGO	IER/ECOFIL Tel :21.59.04 Ousmane.Sanogo@ier.ml	Agro-économiste, Président Secrétariat SAFGRAD, Chef de Programme ECOFIL/IER
13	Salif DIARRA	CCIM, Tel. 23.78.70	Commerçant, Représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, (CCIM)
14	Soumaila MAIGA	NAKOSHI, Tel. 20.80.14 Bamako	Commerçant Intrants (engrais, produits phytosanitaires)
15	Soumana TANGARA	CCA-ONG BP. E3216, Tél. 23.23.69	Représentant Comité de Coordination des Actions des ONGs au Mali.
16	Tidiani DIARRA	PNVA/DNAMR, Tél. 21.39.14	Coordinateur PNVA/DNAMR.
17	Mamadou Augustin DEMBELE	USAID-Mali, Tél. 22.36.02	Agronome, spécialiste Suivi-Evaluation.

2.2. Base de connaissances

La réalisation des 14 objectifs de la matrice de planification du programme SAFPA a nécessité les éléments suivants :

- ❖ la réalisation des activités de collecte, d'analyse de l'information;
- ❖ l'identification d'un mécanisme de coordination des moyens pour davantage rapprocher les producteurs des services d'appui;
- ❖ le développement et le renforcement de la capacité des nationaux à mener ce programme pour la promotion des services d'appui et de financement de la production.

Pour ce faire le CNT a focalisé ses efforts sur :

- ❖ la capitalisation de l'expertise des membres du CNT pour identifier les divers services d'appui et de financement offerts au secteur de développement rural et passer en revue les principaux problèmes et contraintes majeures existant dans ce secteur ;
- ❖ la définition d'un cadre comportant les principes et les lignes directrices permettant de guider la conception et la mise en œuvre du programme de renforcement de ces services à travers un partenariat solide et un réseau à développer ;

Il est donc apparu :

- ❖ la nécessité élargir le champ des partenaires en plus de ceux de l'USAID ;
- ❖ la possibilité des privés à prendre la relève de l'Etat des secteurs dont il s'est désengagé notamment l'approvisionnement des producteurs en intrants et matériel agricole;
- ❖ la nécessité d'organiser les acteurs intervenant dans l'appui au secteur agricole;
- ❖ les besoins d'exploiter les synergies potentielles entre les cadres d'intervention existant dans le domaine des services agricoles ;
- ❖ la faible présence des institutions financières classiques au niveau le plus éloigné du secteur rural ;
- ❖ le besoin de renforcer la capacité des prestataires de services à accomplir efficacement leurs fonctions.

D'importants constats se sont dégagés des travaux des premières réunions consultatives. Ces constats peuvent se résumer, de manière non exhaustive, comme suit :

- ❖ pour la distribution des intrants (engrais, pesticides, produits vétérinaires, semences), il est nécessaire de veiller au problème de contrôle de qualité des intrants, d'assainir la filière en réduisant les nombreux intermédiaires et en la professionnalisant ;

- ❖ pour les services financiers, la faible mobilisation d'une épargne rurale limitée par les bas niveaux de revenus, l'accès difficile au crédit ont rendu très difficiles les conditions d'octroi de crédit ;
- ❖ pour les ONG, l'harmonisation des approches suivies, la mise en place de cadres de concertation à des niveaux devant être en cohérence avec les niveaux de décentralisation existants, le besoin de s'inscrire dans une logique de partenariat et non de concurrence dans les interventions qui sont effectuées ;
- ❖ au niveau formation/information, la faiblesse de la technicité des producteurs à s'initier aux notions d'entrepreneuriat rural et leur inaptitude apparente ou réelle à déceler et à saisir les opportunités économiques existantes dans leur environnement ;
- ❖ les pesanteurs socioculturelles qui excluent ou freinent l'accès direct de certains groupes (femmes, jeunes) aux services d'appui offerts en milieu rural ou les chefs d'exploitation, généralement des hommes d'un certain âge, sont les cibles habituelles des programmes de services.

2.3. Principes et idées directrices

Les objectifs de la matrice de planification ainsi que les activités listés ont été discutés et révisés par le CNT. Ainsi, le programme n'est pas restreint à l'USAID (comme les objectifs 5 à 7 semblent le suggérer), mais demeure ouvert aux autres bailleurs et partenaires potentiels.

2.4. Plan d'Actions

L'atelier national qui regroupés les acteurs impliqués ou intéressés dans les SAFPA a permis de traiter des points suivants :

- ❖ revue des activités de programme par rapport aux objectifs ;
- ❖ discussion sur les leçons et enseignements, les meilleures pratiques ainsi que les expériences réussies;

L'état actuel de la réalisation des 14 objectifs de la matrice de planification est détaillé dans le tableau suivant.

Programme SAFPA MALI: REVUE des OBJECTIFS et ACTIVITÉS

OBJECTIFS	ACTIVITÉS	RESULTATS
<p>1. Dialogue avec les missions USAID et autres bailleurs intéressés par l'amélioration des SAFPA</p> <p>Questions :</p> <p>Qui sont les principaux contacts à l'USAID ? Quel est le contenu de ce dialogue (points de discussion)? Quel est le résultat de ce dialogue avec la mission USAID ?</p>	<p>Rencontres avec la Mission USAID/Bamako :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion consultative sur les SAFPA en février 2000 - Contact avec le consultant au moment de la réalisation de l'étude - Restitution des résultats des travaux du consultant - Préparation de l'atelier sur les Organisations Paysannes de Nairobi, Kenya en novembre 2000 - Réunion du Comité National du 26 Février 2001 préparatoire de l'atelier national - Atelier national du 27 Mars 2001 <p>Rencontres avec autres bailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GTZ (Contact : H. Burmeister) - Ambassade de Hollande (contact : Monique Calon) 	<p>Résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation effective de l'USAID aux rencontres du programme SAFPA (excepté la réunion du Comité du 26 février à cause de problème de calendrier) - Identification de programmes et projets de développement agricole et rural avec composante SAFPA financés par l'USAID au Mali - Identification et sélection de leaders d'organisations paysannes maliennes pour participation à la rencontre de Nairobi de novembre 2000. - Echanges sur les expériences prometteuses. - Identification des domaines et programmes/projets d'intérêt pour l'USAID. <p>Suggestion: Le désir d'intensifier le dialogue avec la Mission USAID a été noté; ceci peut se faire en renforçant la complémentarité des activités menées de part et d'autre.</p> <p>Personnes contact à l'USAID : Roger Bloom ; Mamadou Augustin Dembélé ; Dramane Mariko ; Gaoussou Traoré et Amadou Camara</p>
		<p>Résultats contacts avec autres bailleurs:</p>

2. Dialogue avec secteur privé, ONG et autres groupes intéressés par l'amélioration des SAFPA

Questions : Traiter comme (1).

Qui sont les principaux partenaires ?

Sur quoi ont porté les discussions ?

Quels sont les résultats de ce dialogue : a-t-il conduit à travailler avec eux ?

Rencontres :

- Réunion consultative de février 2001
- Etude du consultant
- Diverses réunions du Comité National
- Atelier National
- Préparation atelier des OP de Nairobi de novembre 2000

- informations reçues sur programmes et projets financés par ces bailleurs : ceci a conduit aux enquêtes faites par le consultant sur les activités SAFPA faites dans ces projets.

- participation effective du secteur privé et des ONG aux rencontres du programme SAFPA
- fourniture d'information pertinente par ces partenaires privés : marché, protection des végétaux, développement de l'entreprise agricole, etc.

Observation (enseignement): Les partenaires du secteur privé se sont révélés facilement accessibles et disponibles pour la consultation et le dialogue sur les activités SAFPA.

Exemples d'institutions locales rencontrées :
Projet PASIDMA financé par l'USAID portant Appui au Système d'Information sur les Marchés (contact : Nango Dembélé)

OMA-Observatoire des Marchés Agricoles (contact : Salif Diarra)

CAE-Centre Agro Entreprise (contacts : Bocar Diallo ; Daouda Diarra)

CCA-ONG ; Réseau Yiriba Suma

SEDIMA, NAKOSHI, Mali Protection des Végétaux.

Chambre de Commerce ; JEMENI.

PACCEM : Projet Appui à la Commercialisation des Céréales au Mali, financé par ACDI.

Principaux partenaires

ONG Afrique Verte ; ONG Yiriba Suma; PACCEEM; NAKOSHI; SEDIMA.

Objets des discussions

Expériences en termes de SAFPA (Intrants,

		Commercialisation). Résultats Obtenus Meilleure compréhension des expériences Contacts et points de discussion avec partenaires internationaux : IFDC sur la commercialisation des engrais (contacts : Koffi Debrah ; Georges Dimithé) ADRAO sur les domaines potentiels de collaboration sur le plan production de semence sur une base communautaire (contact : Aliou Diagne)
3. Inventaire des principaux types de SAFPA des partenaires de l'USAID et des autres bailleurs Questions : quels sont les services fournis et par qui ?	Etude inventaire des SAFPA par consultant national en juillet 2000	Types de services couverts (liste fournisseurs à compléter): - Recherche et Vulgarisation (Etat et ONG) - Intrants agricoles : semences, engrais, pesticides, produits vétérinaires, etc. (privés, Etat malien). - Equipement/Matériel agricole (Etat, SEDIMA). - Infrastructures : aménagement pistes, etc. (Etat, OP). - Information et Formation des producteurs (Etat, ONGs). - Services de Financement (BNDA, SFD, ONGs)
4. Identifier et dialoguer avec les agents/organisations US impliqués dans les SAFPA (enquêtes) Question : Le Comité a-t-il pu dialoguer avec des agents/org. US? Si oui, pour quels résultats ? Si non, a-t-on mis en place un	Rencontres : - Réunion consultative de février 2001 - Diverses réunions du Comité National - Atelier National - Visite au CAE (Chemonics)	Ces rencontres ont permis d'identifier et de dialoguer avec les projets appuyés par des organisations US tels que - PASIDMA (Michigan State University), Nango Dembélé ; CAE (Chemonics International), Lambert ; Résultats

mécanisme à cet effet ? Au moins, quelles org. US ont été identifiées ? Comment peut-on établir cette relation ?

Nécessité d'échange des informations de part et d'autre ;
Complémentarité dans les interventions.

5. Développer le système de collaboration et partenariat pour améliorer les SAFPA dans les zones rurales.

Questions : Quel est le système de fourniture de SAFPA en place et comment peut-on l'améliorer ?

Rencontres:

- consultant
- Comité National
- Atelier

- Partenaires identifiés et impliqués dans les activités du Comité National (ex.: délégué des producteurs de l'Office du Niger, président du comité national des utilisateurs de la recherche, Sikasso ; PACCEM ; JEMENI : association coopérative mutualiste d'épargne et de crédit)
- Des systèmes alternatifs de provision d'intrants et de crédit sont opérationnels dans le pays
- Le système peut être amélioré en fournissant un appui pour tester et évaluer les meilleures options innovatrices (promotion du secteur privé)

6. Etablir un réseau entre mission USAID, ONG et autres partenaires pour faciliter le flux continu d'informations utiles à l'amélioration des SAFPA

Questions : qu'est-ce qui a été fait et que reste-il à faire ?

Activités faites :

- Comité National fonctionnel
- Rencontres Comité National et atelier

- Disponibilité des bulletins d'informations (CAE et OMA)
- Mécanismes d'échanges d'informations mis en place entre JEMENI, Cellule d'Appui et de Suivi des SFD d'une part et le Comité National d'autre part

Remarque : Un objectif majeur de l'atelier régional est d'établir un réseau national et régional d'information. Pour ceci, le Comité a besoin de l'appui d'un spécialiste (consultant).

7. Identifier et établir des mécanismes de prestation de services pour répondre aux

Activités faites :

- Experts du Comité National mis à

- Expertise variée disponible au sein du Comité National : ceci peut servir de

<p>demandes d'assistance des missions USAID et des organisations nationales</p> <p>Questions : qu'est-ce que le Comité a fait sur ce point (lien entre le Comité National et l'USAID)? Le cas du Mali où l'USAID a suggéré que des membres du Comité puissent participer à son Groupe Consultatif National existe-t-il dans les autres pays ? Quel mécanisme la mission USAID et les organisations nationales peuvent-elles utiliser pour recevoir de l'assistance pour leurs programmes ?</p>	<p>contribution pour faciliter la réalisation de l'étude du consultant et l'élaboration des documents de synthèse sur les SAFPA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres avec la Mission USAID. 	<p>base pour établir un tel mécanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'USAID a suggéré que des membres du Comité puissent participer à son Groupe Consultatif National. <p>Observations : les mécanismes spécifiques de réponse aux demandes des missions USAID restent à établir. Ceci nécessite encore des travaux après l'atelier régional.</p>
<p>8. Développer mécanisme pour identification et suivi performance des options innovatrices pour améliorer les SAFPA</p> <p>Questions : options innovatrices (i.e. activités pilotes à mettre en place dans le cadre du projet) pas encore identifiées. Mais, à supposer qu'elles le soient déjà, quel sera le mécanisme permettant à la mission, les secteurs privé et public de collaborer pour allouer les ressources et effectuer le suivi des performances ?</p>	<p>Activités faites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude consultant - Discussions/enrichissement par les experts du Comité National 	<p>Les échanges entre le Comité et les partenaires ont permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier les options innovatrices - de poursuivre leur analyse et validation. <p>Observations : Le suivi des performances des options innovatrices ne sera réalisé par le Comité National que qu'avec le financement et l'exécution des activités pilotes (phase II)</p>
<p>9. Etablir un système d'information pour échanger meilleures pratiques et leçons</p> <p>Questions : Quelles sont les recommandations du Comité sur ce point ? Comment rendre ce système durable ?</p>	<p>Activités faites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte d'information par le consultant - Base données constituée et gérée par Chargé de Programme - Atelier national comme forum d'échanges d'expériences avec les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments du système d'information en place - Le Comité National a besoin d'appui (consultant) pour établir le réseau - Le comité suggère la confection de bulletins d'information et la mise en place de groupes de discussion électronique pour échanger des informations et des expériences.
<p>10. Analyser et déterminer demande de SAFPA (par mission AID et organisations nationales)</p>	<p>Pas encore fait</p>	<p>Demande par mission USAID pas encore déterminée.</p>

Questions : Le consultant ou Comité a-t-il fait cette analyse? A-t-on fait cette analyse en consultation avec l'USAID ou non ? Quels sont les résultats obtenus (i.e ampleur de cette demande par ces organisations) ?

Observations : Activité à couvrir par le consultant en développement de réseau d'information

11. Analyser et déterminer le caractère pertinent et approprié des SAFPA pour le renforcement des marchés sous-régionaux de facteurs et de produits

Etude pas encore faite

Remarque : Etude régionale à programmer ; néanmoins, sa réalisation nécessite des ressources additionnelles à fournir par SAFGRAD et USAID

Questions : Quels sont les résultats de cette étude régionale i.e comment peut-on utiliser les SAFPA pour renforcer les marchés régionaux de facteurs et de produits ?

12. Etablir un programme pour développer les mécanisme (forums, formation de groupes et développement d'associations) de renforcement du partenariat et de mise en réseau sur le plan national et régional

Activités faites : renforcement du partenariat

- Unité Focale, Chargé Programme et Comité National en place
- Plusieurs réunions du Comité tenues;
- Atelier national et régional en Mars et Avril 2001

Observations : Programme de subventions d'appui à mettre en place pour la phase II.

Questions : Quel plan-programme est suggéré pour soutenir les forums et développer la formation des groupes et associations?

13. Fournir appui technique et financier pour développement des ressources humaines (formation) aux organisations prestataires de SAFPA

Activités faites :

- Etude du consultant
- Discussions en réunions de Comité

Besoins de formation et bénéficiaires identifiés par le consultant et discutés par les experts du Comité.

Questions : (ceci viendra après l'identification

Observations : L'appui technique et financier à fournir sera partie intégrante des activités pilotes

des activités pilotes). A-t-on identifié ces organisations bénéficiaires ? Quel type d'appui technique et financier est recommandé par le Comité ?

à financer et à exécuter durant la phase II.

14. Fournir un appui financier aux ONG et intermédiaires financiers pour promouvoir les options innovatrices en matière de services financiers

Activités faites :
- Etude consultant

- Fournisseurs de services financiers identifiés par le consultant
- Evaluation des besoins des bénéficiaires en services financiers

Questions : A-t-on identifié ces ONG et intermédiaires financiers ? Quelles recommandations par le Comité ?

Observations : Appui sera fourni aux ONG et intermédiaires financiers qui seront impliqués dans les activités pilotes choisies (phase II).

2.5. Partenariat

Une quinzaine de participants représentant des structures publiques et privées de recherche, de financement, des ONG et organisations de producteurs intervenant dans ce domaine ont participé à cette réunion.

III. RECHERCHE ET VULGARISATION

3.1. Recherche

3.1.1. Leçons et enseignements

Ils peuvent se résumer comme suit:

- ❖ la nécessité de mettre en place un système de financement durable de la recherche agricole incluant la participation des bénéficiaires;
- ❖ le besoin de développement des ressources humaines de la recherche (formation, recrutement, motivation), afin de disposer de compétences indispensables à la mise en œuvre des programmes;
- ❖ le besoin d'amélioration des infrastructures et équipements de recherche ;
- ❖ la nécessité de renforcer le partenariat et la collaboration entre les institutions de recherche aussi bien au niveau national qu'aux niveaux régional et international ;
- ❖ la nécessité de développer l'approche participative à travers la programmation régionale des activités de recherche tout en assurant l'implication au mieux des utilisateurs directs (y compris femmes et jeunes) et indirects dans toutes les phases du processus de programmation ;
- ❖ le besoin de rationaliser la gestion de la recherche à travers la décentralisation, la bonne circulation de l'information et l'allocation judicieuse des ressources.

3.1.2. Meilleures pratiques

- ❖ La Commission des utilisateurs des résultats de la recherche.
Une des innovations centrales de la réforme de l'IER est la mise en place de structures de concertation entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de la recherche. En effet depuis 1994, l'IER en partenariat avec ses bailleurs de fonds, a mis en place au niveau régional des Commissions Régionales des Utilisateurs des résultats de la recherche (CRU). Au niveau national, il a été créé une Commission Nationale des Utilisateurs (CNU) constituée des Présidents des CRU.

L'objectif de la CRU est d'améliorer l'adaptation des programmes de recherche et d'accroître le taux d'adoption par les producteurs, des propositions techniques qu'elle formule. Pour cela elle participe au processus de planification de la recherche (analyse des contraintes, identification des thèmes de recherche, définition des caractéristiques des technologies à développer, évaluation des résultats de la

recherche) à travers une série de réunions et de discussions au cours desquelles les besoins et priorités de recherche des utilisateurs sont discutés et pris en compte. Les idées de recherche émises par les utilisateurs sont transformées par les chercheurs en projet de recherche.

En plus, les utilisateurs sont membres des organes de gestion de l'IER, à savoir la commission scientifique et le conseil d'administration. Actuellement, il y a au niveau de chaque région du Pays, un collège composé d'un représentant de chacune des soixante organisations participantes aux activités de la CRU. Au sein du collège qui constitue l'instance de décision et d'orientation, est élu le Bureau CRU composé de 20 membres.

Depuis leur mise en place, les CRU ont bénéficié d'un ensemble d'activités de formation et d'appui conseil en vue de renforcer leurs capacités organisationnelles et opérationnelles. Au terme de ces six années d'existence, les CRU ont participé activement aux instances de la recherche et fait approuver une douzaine de projets de recherche. Ces projets qui sont pour la plupart en cours d'exécution par des chercheurs de l'IER et des ONG en interaction directe avec les CRU, ont été financés sur les fonds des utilisateurs.

Grâce à cette organisation, les activités de recherche de l'IER sont aujourd'hui mieux ciblées par rapport aux préoccupations des utilisateurs.

- ❖ L'organisation de journées portes ouvertes dans chaque centre régional de recherche agronomique, et de visites d'échange d'expérience autour des essais et tests en milieu paysan.

Les journées portes ouvertes sur les activités de la recherche, les visites des stations, sous-stations de recherche agricole et celles organisées autour des essais et tests en milieu paysan, permettent aux paysans et aux vulgarisateurs de s'informer sur l'état des innovations techniques en cours de génération et de mieux comprendre le processus de transfert de technologies.

Elles permettent aussi aux chercheurs d'échanger avec les vulgarisateurs et les paysans sur la pertinence et la validité des thèmes de recherche et au besoin les réviser pour une meilleure prise en compte des préoccupations paysannes.

De 1992 à 1996 par exemple, à travers l'appui du Programme National de Vulgarisation Agricole, on est passé de seulement 4 visites organisées dans deux régions avec 255 participants(129 paysans et 126 vulgarisateurs et chercheurs) à 23 visites dans six régions avec 1124 participants dont 912 paysans et 212 vulgarisateurs et chercheurs.

Cette expérience a permis la rapide propagation de plusieurs innovations en milieu rural;

3.2. Vulgarisation

3.2.1. Leçons et enseignements

Ils peuvent se résumer comme suit:

- ❖ la nécessité d'améliorer les capacités d'encadrement des structures de vulgarisation en terme de ressources humaines, logistiques, équipements .. ;

- ❖ la nécessité de renforcer les capacités des producteurs ruraux en tenant compte de leurs besoins de développement et de modernisation des activités de production, de commercialisation, d'échange et d'amélioration du cadre de vie ;
- ❖ le besoin de faire évoluer la vulgarisation par l'offre à une vulgarisation par la demande de la clientèle rurale ;
- ❖ le besoin de mettre en place, compte tenu de la pluralité des intervenants et de la décentralisation, d'instances nationales et régionales de concertation ou de coordination entre les agriculteurs et les différentes parties prenantes (services de vulgarisation, de recherche, ONG, opérateurs économiques etc.).
- ❖ la nécessité d'améliorer l'accès des producteurs aux moyens de production (crédit, intrants, équipements, infrastructures etc.) ;
- ❖ la nécessité de mettre en place un système de financement durable de la vulgarisation incluant les producteurs et les opérateurs économiques ;
- ❖ le besoin de renforcer les liens entre la recherche, la vulgarisation et les producteurs de façon à encourager la participation des communautés au processus de recherche, à l'évaluation et l'amélioration des technologies adaptées aux conditions locales et leurs permettre le choix et l'utilisation des technologies pour l'intensification des systèmes de production.
- ❖ le besoin de développer l'intégration de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et de la pisciculture dans des systèmes de production durable ainsi que l'introduction des meilleures méthodes et approches participatives dans la production, la protection intégrées, et la gestion rationnelle des ressources naturelles ;
- ❖ la nécessité de renforcer les capacités d'organisation des femmes et des jeunes ruraux pour faciliter leur accès aux services agricoles.

3.2.2. Meilleures pratiques

En matière de vulgarisation agricole elles sont nombreuses et variées. On peut citer entre autres :

- ❖ la mise en place par les services de vulgarisation, d'un conseiller agricole polyvalent auprès des agriculteurs en remplacement des multiples interlocuteurs.

Le conseiller technique polyvalent appelé plus communément agent de vulgarisation de base est formé par des techniciens spécialisés lesquels sont formés par les chercheurs.

Avant l'avènement du PNVA, plusieurs services de vulgarisation (agriculture, élevage, eaux et forêts, coopération agricole, protection des végétaux) cohabitaient de façon sectorielle auprès des paysans. Chacun avec son agent sur le terrain diffusait des messages de son domaine à l'endroit du même producteur.

Les différences dans les approches, méthodes et contenus des messages créaient des chevauchements dans les programmes d'activités et des confusions dans l'esprit du paysan d'une part ; et on assistait à une gestion très peu rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines d'autre part.

Ainsi en lieu et place de 4 à 5 agents pour le même paysan, il a été substitué 1 seul interlocuteur pour diffuser l'ensemble des thèmes techniques d'agriculture d'élevage et d'environnement.

Ceci a permis de mettre en place à la fin du programme 621 conseillers agricoles polyvalent communément appelés agents de vulgarisation de base (AVB) sur lesquels 467 étaient de profil agriculture, 120 de profil élevage et 34 de profil environnement.

Les principaux ratios d'encadrement obtenus pendant la même période, en respectant le rapport coût/efficacité, sont les suivants:

- villages/AVB sont passés de 4 à 6-8 ;
 - nombre d'exploitations/AVB de 330 à 514 ;
 - groupes de contact/AVB de 30 à 19 ;
 - paysans membres de groupes de contact de 380 à 211 ;
 - superficie exploitation/AVB de 1100ha à 1650ha.
-
- ❖ le partenariat entre les Services de Vulgarisation, la Recherche, les ONG, les Fondations et Firmes pour la diffusion des techniques et technologies adaptées aux conditions des petits agriculteurs.
 - ❖ la collaboration entre les Services de Vulgarisation et le Service Semencier National (SSN) par la mise en place de parcelles de diffusion des nouvelles variétés auprès des producteurs de façon à permettre à ceux-ci de mieux connaître les semences améliorées et de faire des choix appropriés.
 - ❖ le programme de diffusion des nouvelles variétés a porté sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs et riz) et les légumineuses (arachide et niébé). Environ, 2000 parcelles ont été mises en place dans les différentes Régions. Les écarts de rendements entre les parcelles de démonstration avec les nouvelles variétés et les parcelles témoins avec les variétés traditionnelles selon les régions ont variés de : mil : 23 à 103% ; sorgho : 16 à 75% ; maïs : 13 à 22% ; riz : 22 à 31% ; arachide : 11% ; niébé : 47 à 102%. Cette expérience a fortement accru le taux d'utilisation des semences améliorées ainsi que les activités de production des villages semenciers.
 - ❖ la réalisation de diagnostics intégrés et pluridisciplinaires menés conjointement par la recherche et la vulgarisation à travers les outils de diagnostic participatif.
 - ❖ la mise en place d'un réseau de néo-alphabètes choisis et formés parmi la population pour assurer le relais de certaines activités de vulgarisation en milieu rural. La forte intégration de l'alphabétisation fonctionnelle aux différentes activités de développement rural (agriculture, élevage, environnement) a contribué à renforcer la capacité des producteurs non seulement au niveau des exploitations mais aussi au niveau communautaire. L'utilisation des néo-alphabètes dans la gestion des affaires de la communauté, notamment comme relais des vulgarisateurs, a permis de mieux asseoir leurs connaissances et de les rendre plus opérationnels. Dans les zones encadrées par les Structures de développement rural particulièrement en zones CMDT, Office du Niger et (ON) Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), il est important de constater le rôle considérable joué par les néo-alphabètes dans les transferts de responsabilités notamment dans les domaines de l'approvisionnement en intrants agricoles, l'organisation de la production agricole et de la commercialisation des produits, la gestion des ressources naturelles, le crédit etc.. En zone PNVA par exemple, il a été dénombré à l'évaluation plus de 2726 néo-alphabètes dont 418 femmes effectuant entre autres tâches :

- la tenue des documents d'agro-météorologie dans leurs villages ;
- la gestion des organisations paysannes (caisses d'épargne et de crédit, boutiques villageoises, banques de céréales, etc.) ;
- la vaccination de la volaille ;
- l'évaluation de la production des parcelles de démonstration et des témoins ;
- le piquetage des champs ;
- la commercialisation des produits agricoles.

IV. INTRANTS, EQUIPEMENTS, INFRASTRUCTURES

4.1. Intrants

4.1.1. Leçons et enseignements

Ils portent essentiellement sur les éléments suivants :

- ❖ l'implication et la responsabilisation des Organisations de Producteurs (OP) par rapport à certaines activités (évaluation des besoins en engrais, examen des demandes, recouvrement du crédit) du processus d'approvisionnement en engrais, permettent aux producteurs de disposer à temps opportun des engrais de qualité et le moins cher possible.
- ❖ L'existence de fonds de roulement pour les Organisations de Producteurs afin d'acheter les semences auprès des producteurs semenciers, l'amélioration du professionnalisme des producteurs semenciers, et des conditions de stockage, constituent des éléments clés d'une appropriation effective de la fonction de production et de distribution des semences de qualité.

4.1.2. Meilleures pratiques

- ❖ Système d'approvisionnement en engrais des producteurs de la zone Office du Niger. Ce système est caractérisé par le rôle de plus en plus important que jouent les OP dans ce processus et dans lequel l'Office du Niger en temps que structure d'encadrement, n'est plus impliqué. De plus, ce système constitue un processus d'apprentissage continu, surtout en termes de technique de négociation de prix et d'appel d'offre. Compte tenu de l'importance du volume d'engrais concerné, ce système constitue un mécanisme d'articulation entre le macro et la micro-finance.
- ❖ Système d'approvisionnement en semences de riz dans la zone de l'Office du Niger. Les producteurs à travers leur Association, s'approvisionnent en semences R1 soit auprès du Centre Régional de la Recherche Agronomique (CRRA) de Niono, soit de la ferme de Niégoué, et soit du SSN. La production de semence se fait sous l'encadrement technique de l'Unité de Recherche et de Documentation des Opérations culturelles (URDOC). Après la certification des semences par la recherche, un comité de distribution répartit les semences entre producteurs utilisateurs. Près de 200 producteurs semenciers ont été dénombrés dans la zone. Les productions de semences avoisinent les 300 tonnes.

4.2. Equipements

4.2.1. Leçons et enseignements

- ❖ Besoin d'intensifier la fabrication au niveau local des matériels agricoles ainsi que des pièces de rechange par les forgerons, et permettant aussi du coup les producteurs à leur besoin en matériels et pièces de rechange.
- ❖ Nécessité de favoriser l'accès des forgerons locaux à la ferraille de meilleure qualité par un mécanisme de crédit afin de mieux valoriser leur savoir-faire dans la fabrication des équipements agricoles (charrues, charrettes, multicultureurs, semoirs, etc.) et des pièces de rechange.
- ❖ Besoin de renforcer la capacité des ateliers d'assemblage de matériel agricole pour l'étendre à d'autres types de matériels post récoltes dans d'autres zones de productions agricoles.

4.2.2. Meilleures pratiques

- ❖ L'Action « forgeron » a consisté à former des forgerons locaux et à les équiper de manière qu'ils puissent fabriquer des matériels agricoles initialement importés ainsi que les pièces de rechange nécessaires. Ainsi, peu de matériels agricoles sont actuellement importés présentement. Cette pratique a permis de mieux valoriser la compétence des forgerons.
- ❖ Les ouvriers de l'atelier d'assemblage de matériels agricoles ont progressivement développé une certaine technicité dans la construction et la diffusion de matériels agricoles pour la zone rizicole.

4.3. Infrastructures

4.3.1. Leçons et enseignements

- ❖ La participation des populations bénéficiaires à la réalisation d'infrastructures d'intérêt communautaire (périmètres irrigués, entretien et réhabilitation des pistes en zone CMDT,) constitue un facteur important pour le fonctionnement et la durabilité de ces infrastructures.
- ❖ Cette implication des populations sert souvent de moteur pour susciter l'esprit d'initiative afin d'entreprendre elles mêmes des actions de développement sans tout attendre d'un financement extérieur (cas de Bewani zone l'Office du Niger).

4.3.2. Meilleures pratiques

- ❖ En zone CMDT, les populations ont contribué dans la réalisation de pistes rurales, l'aménagement de 6000 ha de bas-fonds dans la zone de Koutiala. Actuellement, il arrive que certaines populations financent sur fonds propres tout ou partie de certains ouvrages avec l'appui de la CMDT.
- ❖ A l'Office du Niger, les populations sont parvenues elles mêmes à réaliser l'aménagement de près de 800 ha de terres. Cet exemple a servi de référence pour

beaucoup d'autres communautés qui ont initié elles mêmes des actions de développement similaires.

- ❖ Dans la région de Mopti, le Projet Valorisation des Ressources en Eaux de Surface (VRES) est parvenu à réaliser de petits périmètres irrigués villageois à un coût moyen de 1,5 millions de FCFA contre un coût moyen de 4 millions de FCFA, grâce à la participation effective des populations.

V. INFORMATION, FORMATION

5.1. Information

5.1.1. Leçons et enseignements

- ❖ Besoin d'harmoniser les différentes méthodologies de collecte et d'analyse des informations sur les niveaux de productions et sur les prix sur les marchés de production et de consommation à partir d'une certaine spécialisation des structures de collecte d'information (SAP, OMBEVI, OMA) en fonction de la nature activités qui font l'objet de collecte d'informations.
- ❖ La nécessité de veiller à la diversification et à la bonne diffusion de l'information agricole à travers une prise en compte des prix et des quantités d'autres éléments comme les intrants ;
- ❖ La nécessité de rechercher des sources de financement durable pour la collecte et la diffusion des informations agricoles à travers une prise en charge progressive par l'Etat et aussi par les OP ;
- ❖ La nécessité de faciliter l'accès des différents acteurs aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

5.1.2. Meilleures pratiques

- ❖ La diffusion des informations par l' OMA à travers son bulletin hebdomadaire et mensuel ;
- ❖ La diffusion de l'information à partir des bourses nationales ;
- ❖ La diffusion décadaire du bulletin agro-hydro-météorologique donnant l'évolution de la situation des cultures, des pâturages, et des crues ;
- ❖ La diffusion de l'enquête agricole de conjoncture.
- ❖ L'expérience de « Jeka Feere » en zone Office du Niger Niono
A Niono, les marchés acquis grâce aux bourses céréales initiées par l'ONG Afrique Verte, permettent aux OP de réguler le marché à leur profit. L'argent injecté permet aux OP de Niono, de faire une sorte de pression sur les commerçants pour que ceux-ci n'imposent pas des prix dérisoires aux producteurs et ce pendant une période d'une à deux semaines. Ces ventes permettent à certains producteurs de faire face à certaines dépenses après récolte notamment les remboursements des crédits intrants agricoles et la redevance eau.

L'intérêt de ces transactions a poussé 20 OP de Niono à se regrouper avec l'appui du CPS et de Delta-Conseil, en une organisation : JEKA FEERE (vendre ensemble). L'objectif de ce regroupement est de pouvoir mieux commercialiser le riz en présentant une offre plus conséquente tout en respectant des normes de qualité plus

indiquées. Chaque OP de JEKA FEERE peut dégager un excédent commercialisable de près de 400 tonnes soit 8 000 tonnes pour les 20 OP.

- ❖ L'expérience de Supunu Kafô dans la zone de Yélimané
Le riz acheté à Niono, par les Coopératives de Yélimané, arrive en gare de Kayes moins cher que le riz importé d'Asie vendu sur le marché de cette localité par les commerçants privés. A titre d'exemple en 2000, le riz acheté à Niono (197,5 FCFA/kg) est arrivé en gare de Kayes à 225 FCFA/kg. Au même moment le riz importé d'Asie se vendait entre 250 et 275 FCFA/kg. Cela permet aux coopératives de cette région de vendre moins cher les céréales à leurs adhérents. Cette approche de commercialisation pratiquée par les coopératives a obligé dans certaines cas les commerçants de Kayes à rabaisser leur prix de vente afin d'écouler leur stock.

A l'instar de JEKA FEERE, initiées par Afrique Verte, 28 Coopératives de Yélimané, par effet d'entraînement, ont jugé utile de se regrouper également pour des achats groupés. SUPUNU KAFÔ ne pratique pas de commission au kg, mais chaque Coopérative membre s'acquitte d'une cotisation annuelle de 50 000 FCFA.

A terme ces groupements seraient en mesure d'organiser des bourses, de chercher des marchés, d'entrer directement en contact avec les divers partenaires à travers ses propres moyens de communication, et de mieux valoriser nos produits locaux.

5.2. Formation

5.2.1. Leçons et enseignements

- ❖ La nécessité de renforcer la capacité de gestion des OP en menant des activités de formation dans les domaines comptables fiscale et juridique.
- ❖ La nécessité d'élaborer un plan de carrière ;

5.2.2. Meilleures pratiques

- ❖ La formation à la gestion économique et juridique des AV dans le cadre du projet Centre de Prestation de Service (CPS). Ce projet a pour objectif d'assainir la situation financière des AV de l'Office du Niger qui sont pour la plupart très endettées et n'ont pas par conséquent accès au crédit bancaire, à travers la formation des responsables d'AV. Les formations concernent surtout la gestion économique (comptabilité simplifiée, tenue des comptes, gestion de la trésorerie etc.) et juridique (négociation des contrats, rédaction des contrats, recours en justice, etc.).
- ❖ La formation des OP encadrés par l'ONG Afrique Verte qui appuie les OP à travers 2 types de formation :
 - Les formations techniques portant sur les politiques céréalières, la commercialisation, la gestion ;
 - Les formations thématiques portant sur la fixation des prix, le contrat commercial, les avis d'appel d'offre.

VI. SERVICES DE FINANCEMENT

6.1. Leçons et enseignements

Sur la base des expériences vécues dans les zones de production agricole, certaines erreurs sont à éviter dans la mise en œuvre d'une stratégie opérationnelle de création et d'appui aux SFD, notamment :

- ❖ le crédit ne doit pas être une composante dépendante des autres activités d'un projet de développement à volet crédit. Il doit être géré par des structures agréées à cet effet. Il n'est pas exclu que des partenariats soient envisagés avec les projets de développement pour une harmonisation des interventions.

L'exemple du Projet d'Appui à la Petite et Moyenne Entreprise (P.A.P.M.E) est assez édifiant. La gestion des fonds de ce projet a été finalement confiée à la Caisse Associative d'Épargne et de Crédit des Entrepreneurs (C.A.E.C.E) de NIESIGISO. Il y a aussi le cas du projet F.A.A.F-LAYIDU qui enregistre un taux de remboursement de 69% selon la « banque des données sur les S.F.D de la BCEAO »

- ❖ Il est souhaitable de préciser au démarrage d'un projet les activités faisant l'objet d'une subvention (investissements de démarrage, le fonctionnement, etc.) et les ressources qui seront affectées à l'octroi des prêts (épargne collectée, ligne de crédit, etc.). C'est le cas de CARE-MALI et de la G.T.Z dans le Nord-Mali où les deux structures financent la même activité mais l'une par la subvention et l'autre par crédit; ce ci peut décourager le remboursement des prêts.
- ❖ Le taux de remboursement doit être maintenu dans la norme de 95% recommandée alors qu'il était de 91,9% en 1999 (C.A.S/S.F.D, 1999).
- ❖ Dans les zones où cohabitent différents systèmes financiers, il doit être établi un code de déontologie entre – eux afin de limiter au minimum le montant des créances en souffrance. C'est le cas de la centrale des risques de la zone de l'Office du Niger entre les CVECA et Nièsigiso.

De façon générale les SFD qui fonctionnent bien observent presque toujours un certain nombre de principes :

- ❖ Professionnalisme dans la gestion : Maîtrise des taux, progressivité dans l'octroi des prêts, maîtrise de la souffrance des prêts ;
- ❖ L'implication des bénéficiaires à la conception et/ou à la gestion du système financier pour sa meilleure adaptation aux conditions locales ;
- ❖ la rigueur dans la gestion : Respect des procédures et règlements, une bonne politique de suivi et d'évaluation ;
- ❖ Un système financier décentralisé nécessite toujours une phase d'expérimentation (au moins trois ans) et l'adaptation permanente même en régime de croisière, grâce à un bon système de suivi- évaluation et de recherche opérationnelle. Ceci relève de la règle de prudence pour une institution financière décentralisée et auto gérée.

6.2. Meilleures pratiques

- ❖ financement de la production et de la commercialisation des produits agricoles par des SFD comme de Kafo jiginew situé dans la zone cotonnière, de CVECA-Office du Niger, de CVECA- Pays Dogon situées dans une zone maraîchère et d'élevage,

CVECA- 1^{ère} Région. Ces SFD affectent prioritairement leur financement à la production agricole (15% à 37% en 1999) ;

- ❖ Les SFD comme Kondo Jigima, Nyèsigiso, les CVECA, CANEF, Nyèta Mussow, PASACOO, Kafo jiginew, se distinguent par la qualité de gestion professionnalisée, la maîtrise des coûts, les diversifications des produits, le montant relativement élevé des ressources locales, le nombre de session de formation du personnel et des administrateurs, le système de comptabilité et de contrôle interne.

VII. DOMAINES D'ACTIVITES PILOTES

7.1. Recherche et vulgarisation

7.1.1. Recherche

En matière de recherche agricole, le projet futur pourrait porter sur :

- ❖ le renforcement de la communication autour des journées portes ouvertes organisées sur les activités de la recherche, des visites de stations et sous-stations, et des visites des essais et tests en milieu paysan.

7.1.2. Vulgarisation

A la lumière de l'analyse des contraintes et des expériences de réussite en matière de vulgarisation agricole, les domaines d'intervention future pourraient porter sur les aspects suivants :

- ❖ le renforcement de la formation des relais villageois, des conseillers polyvalents, des techniciens spécialisés, des chercheurs, et des responsables et agents d'ONG, dans des domaines spécifiques nécessaires à l'amélioration de la qualité de leurs prestations vis à vis des producteurs.
- ❖ le renforcement des cadres de concertation entre chercheurs, vulgarisateurs, producteurs, ONG et opérateurs économiques. Il s'agira d'appuyer le fonctionnement et l'animation des cadres de concertation en vue d'amener les différents acteurs à mieux définir les programmes d'intervention, à harmoniser les méthodes et outils de travail, et à faciliter les échanges.

7.2. Intrants, Equipements et Infrastructures

7.2.1. Intrants

Les domaines d'activités pilotes concernent principalement les engrais et les semences de riz.

- ❖ Système d'approvisionnement en engrais des producteurs de la zone Office du Niger.

Deux volets seront concernés dans ce système.

- Processus d'amélioration du système d'approvisionnement existant en zone ON ;
- Test de ce système dans d'autres zones du Mali (zone cotonnière, autres zones rizicoles du pays).

Pour cela, un accent particulier sera mis sur les points suivants :

- le processus d'appel d'offre ;

- la gestion des fonds par les AV ;
 - les rapports AV, et caisses ;
 - le système de récupération du crédit ;
- ❖ Système d'approvisionnement en semences de riz de la zone Office du Niger.
 - identifier les voies et moyens d'amélioration du système de production et de diffusion des semences de riz en zone office du Niger.
 - tester un tel système dans d'autres zones de productions agricoles du pays.

7.2.2. Equipements

- ❖ Extension de l'action « forgeron » dans d'autres zones de production agricole du Mali notamment dans les zones de Ségou et de Mopti. Ce qui nécessitera la détermination du niveau d'équipement dans ces zones, ainsi que l'identification du potentiel de forgerons. Les acteurs potentiels concernent outre l'IER à travers son programme de machinisme agricole, les services de vulgarisation et les ONG.
- ❖ La mise au point de matériel de repiquage, l'adaptation des petites décortiqueuses de manière à fournir du riz de différentes catégories.

7.2.3. Infrastructures

- ❖ Renforcement des capacités d'intervention des OP en termes de formation et d'équipement en petits matériels d'aménagement et d'entretiens des infrastructures réalisées.

7.3. Information et Formation

7.3.1. Information

- ❖ Renforcement des capacités pour rendre immédiatement disponibles les informations collectées.

7.3.2. Formation

- ❖ Renforcer les capacités d'autonomisation des OP par un programme de formation sur divers aspects de la communication (marketing, négociation, fixation de prix) et mettre sur place un cadre de financement approprié.
- ❖ La diffusion de l'expérience du CPS à travers sa formation à la gestion économique et juridique des AV en zone CMDT peut avoir un impact considérable. L'approche de centre d'information, d'animation et de formation de l'ONG Afrique Verte, peut être vulgarisée dans toutes les régions du Mali.

7.4. Services de financement

- ❖ Renforcement de la capacité financière des SFD pour les encourager à faire du crédit d'équipement agricole. Dans ce contexte, l'Etat, les ONG, les partenaires au développement peuvent leur accorder les facilités suivantes : des prêts bonifiés, des prêts sans intérêt, des dépôts à terme (10 ans et plus), des mécanismes de garantie etc... devant servir exclusivement au financement de l'équipement agricole. Un tel financement aux SFD se fera sur la base de contrat entre ses structures et les partenaires ci-dessus cités où les conditions de prêt aux sociétaires seront définies (taux d'intérêt du SFD, délai de remboursement, etc.) ;

- ❖ Amélioration de la qualité de gestion du crédit à travers la maîtrise des impayés, une certaine rotation des clients entre les systèmes, la mise au point d'un mécanisme d'information et de communication entre les différents intervenants à savoir les SFD, les banques, les ONG, les bailleurs de fonds ;
- ❖ Renforcement des capacités techniques des gérants et des administrateurs locaux et en vue d'une meilleure appropriation des outils de gestion.

VIII. ACTIVITES PILOTES PRIORITAIRES

8.1. Activité pilote I

Amélioration du système d'approvisionnement en engrais en zone Office du Niger

Justification

La prise en charge par les producteurs de leurs propres besoins d'approvisionnement en engrais a démarré en 1993 avec le désengagement de l'ON du dispositif d'approvisionnement en engrais. Il était important pour les producteurs de s'organiser eux-mêmes. Ce qui fut fait à travers les associations et tons villageois. Mais il faut dire que c'est progressivement que le dispositif s'est mis en place, les producteurs ayant connu des fortunes diverses dans leurs relations avec les commerçants évoluant dans la zone ON.

Les objectifs de ce dispositif sont double : Il s'agit d'une part, de disposer d'engrais de qualité en temps opportun et d'autre part, d'acheter le moins cher possible. Les contraintes à lever étant globalement l'accès des producteurs aux engrais.

Le dispositif d'approvisionnement en zone Office du Niger repose :

- ❖ sur les AV qui collectent les besoins des producteurs, font le choix du fournisseur, distribuent les engrais et récupèrent le crédit ;
- ❖ les caisses et les unions des caisses qui examinent les demandes émanant des AV et les transmettent à la BNDA ;
- ❖ la BNDA qui octroie le crédit ;
- ❖ les fournisseurs qui approvisionnent directement les AV.

L'essentiel du travail repose sur les AV et les groupements. En effet ces derniers sont chargés du recouvrement auprès de leurs membres. Celui-ci se fait en nature, c'est-à-dire en paddy. Les AV transforment le paddy en riz, effectuent les transactions nécessaires (vente aux commerçants directement ou à travers les bourses de céréales) et épongent les dettes de leurs membres auprès des caisses qui à leur tour remboursent la BNDA.

Problème à résoudre

Malgré la fonctionnalité du dispositif d'approvisionnement, des problèmes demeurent :

- le faible regroupement des commandes qui ne permet pas toujours une réduction notable des prix
- l'existence de conflits de compétence entre AV et Caisse d'épargne et de crédit
- la diversité et le niveau élevé des taux d'intérêt pratiqué (12% sur environ 6 mois de crédit)

Résultats

Le dispositif mis en place fonctionne depuis 1993 et permet aux riziculteurs de disposer des engrais au bon moment.

Originalité de l'activité

Cette originalité se caractérise par :

- ❖ une responsabilisation des acteurs
- ❖ Un processus d'apprentissage continu
- ❖ Une articulation de la macro et de la micro finance,

Activités à entreprendre

- ❖ Entreprendre un diagnostic approfondi avec les acteurs impliqués pour identifier les goulots d'étranglement, avec accent particulier sur:
 - le processus d'appel d'offre
 - la gestion des fonds AV et TV
 - les rapports AV, TV et caisses
 - le système de récupération des crédits
- ❖ Identifier avec les acteurs les mesures à entreprendre.
- ❖ Test de ce système dans d'autres zones du Mali (zone cotonnière, autres zones rizicoles du pays).

Résultats attendus

- ❖ capacité de négociation des acteurs accrue
- ❖ engrais distribués à temps aux producteurs
- ❖ prix et coût d'approvisionnement réduits.

8.2. Activité pilote II

Amélioration du système de production et de distribution des semences en zone Office du Niger

Justification

L'initiative prise par les paysans de la zone de l'ON de produire des semences date de l'hivernage année 1997, et cela suite à des difficultés d'approvisionnement en semences de qualité que connaissaient les riziculteurs après la restructuration de l'Office du Niger.

Il existe une association de producteurs de semence de riz dans chaque zone. Les paysans semenciers disposent aujourd'hui d'un récépissé et sont inscrits au journal officiel.

Au total, il y a 5 associations. Dans chacune des 5 zones, l'association des producteurs de semences de riz regroupe 6 à 10 villages. Dans chaque village semencier, il y a un comité de producteurs semenciers qui fait le choix du paysan semencier. Parmi les critères de choix, le volontariat et la capacité de conservation et de stockage de semence sont importants. Après le choix, les paysans retenus sont approvisionnés en semence R1 par

l'association auprès soit de la recherche CRRA de Niono, soit de la ferme de Niégué ou de l'OPS (opération de production des semences).

La production de semence se fait sous l'encadrement technique de l'URDOC. Après la certification par le laboratoire des semences, un comité de distribution répartit les semences entre les producteurs-utilisateurs.

Les objectifs poursuivis étaient de disposer des semences de riz de qualité au moment opportun. Il s'agit donc de faire face au contrainte d'obtention de semences par la voie officielle, de transport et qualité.

- ❖ Rapprocher la semence au paysan .
- ❖ Réduire le prix de la semence et la rendre accessible
- ❖ Faire un renouvellement triennal
- ❖ Produire suffisamment de la semence R2

Problèmes à résoudre

Les problèmes majeurs sont :

- ❖ le manque de fonds de roulement dans les AV pour acheter les semences auprès des producteurs ;
- ❖ le manque de professionnalisme des producteurs semenciers
- ❖ les problèmes de stockage

Activités :

- ❖ diagnostic de fonctionnement des associations semencières
- ❖ étude de cas de la zone de l'ON pour identifier les bases de leur réussite
- ❖ étudier les mesures à mettre en œuvre
- ❖ formation de producteurs en technologie semencière
- ❖ tester un tel système dans d'autres zones de productions agricoles du pays.

Résultats attendus :

- ❖ Système semencier fonctionnel et géré par les producteurs de l'Office du Niger
- ❖ Technologie semencière bien maîtrisée par les producteurs.

8.3. Activité pilote III

Extension de l'action forgeron à d'autres zones de production agricole

Justification

L'action forgeron a été initiée par la CMDT au cours des années 80 pour faire face aux besoins en pièces détachées des charrues, charrettes, multiculteurs, etc. Cette action a surtout été d'équiper les forgerons en matériels de soudure, de perçage et de coupe. En outre, un lot de ferrailles a été mis à leur disposition. Des formations leur ont été données. Cette solution a été préconisée pour éviter de tout importer.

Problème à résoudre

Ces problèmes sont :

- ❖ les difficultés d'approvisionnement en gaz et ferraille
- ❖ la solvabilité des producteurs

Activités :

- ❖ Etude du niveau d'équipement actuel en différents matériels ;
- ❖ Recensement des forgerons et identification des volontaires ;
- ❖ Equipement et suivi des forgerons.

Résultats attendus :

- ❖ Forgerons formés et équipés ;
- ❖ Equipements de culture attelée disponibles et à un prix abordable.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)

African Union Specialized Technical Office on Research and Development

2001-05

Rapport National du programme sur les services d'appui et de financement de la production

AU-SAFGRAD

AU-SAFGRAD

<http://archives.au.int/handle/123456789/2723>

Downloaded from African Union Common Repository